



ACADEMIE DES SCIENCES ET LETTRES DE MONTPELLIER

Séance du 03/03/1997
Conférence 2098

OLIVIER DE SERRES FAISAIT-IL DU THEATRE ?

par Jean-Paul Legros



En l'an 1600, un certain Olivier de Serres, originaire de l'Ardèche, publie à Paris un ouvrage agricole qu'il intitule : *Le Théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs* ». Le texte, épais d'un millier de pages, est d'un intérêt exceptionnel. Il aborde tous les secteurs de l'agriculture et constitue à la fois une mise au point sur les connaissances de l'époque et un manuel utile à tous ceux souhaitant faire fonctionner un domaine agricole. Ecrit dans un style inimitable, nourri de citations empruntées aux auteurs latins et aux dictons populaires, il réussit le tour de force d'intéresser aussi les lettrés et les notables. L'engouement pour le « Théâtre d'agriculture » ne cessera pas. En 1996, on en était à la 24^e édition. Il n'est pas un bouquiniste de l'Hexagone qui ne connaisse Olivier de Serres et qui ne sache aussi à quel prix avantageux il peut négocier une édition ancienne du Théâtre, même en mauvaise état !

Qui était Olivier de Serres ? Comment a-t-il vécu ? En quoi son ouvrage justifie-t-il les honneurs qui lui sont rendus ? Nous allons aborder ces questions.

L'EPOQUE, LES LIEUX ET LA FAMILLE SERRES

Les faits que nous allons relater nécessitent que l'on restitue l'époque et le décor dans lesquels ils se sont déroulés.

La période concernée s'étend de 1539 (naissance d'Olivier de Serres) à 1694, date à laquelle le domaine agricole constitué par l'agronome cesse d'appartenir aux descendants directs de celui-ci. Le récit commence donc sous le règne de François 1^{er} et se poursuit sous celui de son fils Henri II. Il intéresse ensuite les trois frères de la génération suivante : François II, Charles IX et Henri III. L'époque est alors marquée par l'influence ou la régence directe de Catherine de Médicis, mère de ces trois derniers rois. Vient ensuite Henri IV dont la royale carrière sera due au fait qu'il épouse Marguerite de Valois, fille d'Henri II et de Catherine de Médicis. Après l'assassinat du roi apparaîtront alors Louis XIII puis Louis XIV.

Il s'agit d'une période de l'histoire de France fort agitée. Elle correspond aux guerres de religion. L'allemand Luther est excommunié par le pape en 1520. Ses idées vont se répandre en France pour toutes sortes de raisons : décadence vraie ou supposée du clergé catholique, mécontentement populaire lié à la pauvreté, fronde des grands seigneurs résultant de la faiblesse du pouvoir royal et des erreurs de celui-ci. En particulier, les dirigeants du royaume hésitent sans cesse entre tolérance et répression au sujet des protestants. Le culte protestant est plusieurs fois toléré puis interdit. Cette incohérence dans les décisions affecte de nombreuses contrées. Le Vivarais, terre de religion réformée, est spécialement touché. Entre 1564 et 1596, donc en un peu plus de 30 ans, on n'y compte pas moins d'une dizaine de guerres civiles. Echauffourées, combats importants et exactions diverses y opposent presque en permanence catholiques et protestants. Des trêves sont signées régulièrement et sont régulièrement

violées par les uns ou les autres. Il en résulte beaucoup de misères et d'injustices.

Les villes d'Aubenas dans l'Ardèche et de Montélimar dans la vallée du Rhône sont séparées par l'arc cévenol. Pour passer la montagne il n'est guère que deux trouées. Au nord la nationale N 304 fait le détour par Privas et escalade le col de l'Escrinet à 787 mètres d'altitude. Au sud, le passage est plus droit et plus aisé en remontant, à partir de Montélimar, la vallée du Frayol et en redescendant sur Aubenas par la vallée de la Claduègne. Le changement de versants se fait à seulement 314 mètres d'altitude, au niveau de St-Jean-le-Centenier. Ce second itinéraire est donc le meilleur. Il constitue le passage naturel entre Rhône et Ardèche. Il est suivi de nos jours par la nationale N 102. et aussi par le petit train touristique de l'Ardèche. Or, peu après St-Jean, au beau milieu du passage et tout près de la Claduègne, se trouve le domaine qui appartient à Olivier de Serres : c'est le Pradel. Cette vallée de la Claduègne est verrouillée sur son flanc nord par le village fortifié de Mirabel qui est adossé au plateau basaltique du Coiron. Mais Mirabel est petit et sa défense limitée. En face, sur le flanc sud de la trouée, la bourgade de Villeneuve-de-berg s'est développée sur un affluent de la Claduègne, c'est-à-dire un peu en retrait et un peu en hauteur. Elle aussi est fortifiée. Il s'agit d'une bastide construite là à partir de 1284, sur autorisation de Philippe le Hardi [LEQUENNE, 1983]. Au total le Pradel, même s'il paraît bien isolé de nos jours, se trouvait sur la route de toute troupe d'invasion en provenance de la vallée du Rhône. Par ailleurs, Villeneuve-de-Berg et Mirabel sont des sites qu'un régiment d'attaque doit obligatoirement neutraliser pour assurer la sécurité de son déplacement et de son retrait éventuel. On verra plus loin que ces positions stratégiques ont coûté cher aux habitants des lieux que nous avons cités.

La famille Serre est originaire de cette région vivaroise. Dès le 14^e siècle on trouve des personnes portant ce nom à Villeneuve-de-Berg.

Le père de l'agronome dont nous voulons conter l'histoire est un certain Jacques de Serres. Il est issu d'une famille de commerçants exerçant leur métier à Villeneuve-de-Berg. Ces gens possèdent là une grande maison dont le rez-de-chaussée est loué et constitué en échoppes. Les Serres sont alliés à des notaires et des greffiers. Jacques de Serres eut deux filles (Claude et Dauphine) puis trois garçons (Olivier, Jean et Raymond). Jean, fut historiographe de France et joua, comme on va le voir, un rôle important dans la vie de son frère Olivier.

Olivier de Serres, l'agronome, naît en 1539 à Villeneuve-de-Berg. Il n'a que sept ans à la mort de son père. Il doit donc à sa propre énergie la poursuite d'études de grec et latin, peut-être à Valence. Le domaine du Pradel appartient alors à un propriétaire désargenté qui en vend une petite partie à Olivier de Serres en 1557 puis cède le reste au même acquéreur en 1558. On sait que le second lot est négocié 3828 livres [LEQUENNE, 1983]. L'acquisition représente

une centaine d'ha et une maison fortifiée. Pour payer, Olivier vend des terrains que la famille possède et qui sont dispersés dans toute la contrée. Par ces acquisitions il devient, à 19 ans, « seigneur du Pradel ».

A 20 ans, le 11 juin 1559, il épouse Marguerite d'Arcons, fille d'un licencié en droit. Elle lui donne sept enfants qui obtiennent, pour la plupart, des situations intéressantes. Mais nous sommes au 16^e siècle. Sans réduire les mérites de cette famille, cette réussite sociale est moins le résultat d'une prédisposition à faire des études de haut niveau qu'une aptitude financière à acquérir les charges souhaitées. En particulier, Olivier achète, en 1571, la « *juridiction du Pradel contre cinq sestiers bled froment de rente annuelle* ».

On ne connaît qu'un portrait d'Olivier de Serres. Il s'agit d'un dessin à la plume de facture très moyenne, réalisé par son fils Daniel et conservé au Pradel. Olivier a alors 60 ans. Il est représenté souriant, la tête légèrement tournée à droite. Il porte une moustache et aussi une barbe en collier qui resterait discrète si elle ne se prolongeait pas, dans l'axe de la figure, par une pointe fine, très longue et peu gracieuse appelée « royale ». Les yeux sont en amandes. L'homme - et sans doute plus encore le portrait qu'on a fait de lui - ressemble à Calvin âgé tel qu'il apparaît sur diverses toiles et dessins (par exemple, la gravure de René Boyvin à la Bibliothèque Nationale).

LA VIE D'OLIVIER DE SERRE

La famille est protestante et ceci d'une manière militante. Olivier est diacre de l'église réformée de Berg. Or, en février 1561, cette église n'a pas de pasteur. Diverses tentatives sont faites pour en trouver un dans la région de Nîmes. Mais les efforts sont vains à cause, dit Olivier, de « *la rareté des ministres* ». Le dimanche 4 janvier 1561, à la sortie du culte, les femmes sont priées de se retirer et les hommes délibèrent. Olivier est alors chargé par l'assemblée de se rendre à Genève pour chercher un « *fidelle ministre pour les enseigner en la parole de Dieu* ». C'est à cette époque une démarche classique. A Genève, Calvin forme des disciples et les envoie ensuite dans toute la France. Olivier remplit parfaitement sa mission. Certes, il revient seul de Suisse mais avec la promesse qu'un prêtre de la religion réformée leur sera bientôt envoyé. Le pasteur, sa femme et sa fille arrivent le 15 mars, convoyés par un ardéchois qui avait été dépêché à Genève pour assurer le bon déroulement du transfert. Du 15 mars 1561 jusqu'au 15 août, pendant 5 mois donc, l'homme d'église, Jaque Beton ou Béton, est logé au Pradel. Il ne paraît guère riche car Olivier de Serres doit engager quelques dépenses pour habiller le ministre. On lui taille et on lui coud une robe longue, une casaque, un pourpoint, un bonnet noir, une paire de chaussures et des chaussons. Sa femme et sa fille sont également habillées. Puis il faut clouter le plancher du logis attribué à cette famille, refaire la serrure de la

porte, fabriquer châlit, table, escabelles et bancs, acheter des torches pour les prières du soir et ne pas oublier de payer la corde dont il a fallu munir la cloche du temple.

Nous connaissons tous ces détails car Olivier tient ses comptes et ne manque jamais de reporter, dans la colonne adéquate, les sommes qu'on lui doit, fussent-elles microscopiques. On verra plus loin d'autres manifestations de cette façon de faire. Le livre de compte d'Olivier de Serres, son « *livre de raison* », semble peu raisonnable de ce point de vue. Mais Vaschalde [1886, réédité en 1971] ne partage pas notre avis et écrit, pour commenter le mémoire des dépenses liées à l'installation du ministre du culte : « *L'écriture de ce mémoire, hardie, très ferme, dénote une grande énergie chez son auteur, qui n'avait alors que vingt-trois ans* ».

En 1562, donc un an après l'expédition en Suisse, des troubles religieux agitent toute la France. Pierre Gaxotte écrit dans son *Histoire des Français* : « *Massacres des réformés, massacres des prêtres, châteaux enlevés, cimetières profanés, villes mises à sac, incendies, noyades, pendaisons, mascarades sacrilèges, émeutes sanglantes, trésors d'art jetés au ruisseau, souillés, démolis, fondus : on se lasse d'énumérer ces abominations monotones* ». Le Vivarais n'est pas épargné. Le 2 mai, les consuls de Villeneuve-de-Berg procèdent devant notaire à la « *cancellation* » c'est-à-dire à la rupture du contrat par lequel le curé de la paroisse s'était vu confier par son prédécesseur l'usage des vases et ornements sacrés de l'église catholique. Il s'agit, on l'a compris, d'une saisie comme l'indique bien l'inventaire qui s'intitule : « *Inventaire des bijoux d'or et d'argents rendus par Mre Michel d'Olbi, prestre garde d'iceux et de la sacristie de l'église St Louys de Villeneuve-de-Berg en Vivaroy*s ». L'acte indique que les objets sont mis en dépôt chez Olivier de Serres. Il s'agit d'un document fort douteux car les témoins en présence de qui il est établi sont des Arcons, Serres, et autres adeptes de la religion réformée et amis du maître du Pradel. Vaschalde voit les choses tout autrement. Pour lui, le curé aurait spontanément décidé de confier calices, croix, reliquaires et chasubles ornées d'or à Olivier de Serres c'est-à-dire au protestants le plus pur de la région. Il ajoute : « *Cette marque de haute confiance est un témoignage de l'estime générale dont jouissait le seigneur du Pradel* ». Cinq ans plus tard, en 1567, les mêmes compères se réunirent officiellement, devant un autre notaire, pour affirmer qu'il avait été impossible de conserver les objets car personne ne voulait en assurer la garde. On avait donc été contraint de les vendre à un orfèvre de Montélimar. Celui-ci avait arraché bois et étoffes puis fondu les métaux précieux récupérables. Il paya 380 livres. Olivier de Serres accepta alors la charge de conserver la somme et de la présenter en cas de requête. En fait, il ne restitua pas ce petit pactole. Il rédigea un superbe mémoire présentant les dépenses qu'il avait faites antérieurement pour la communauté de Villeneuve-de-Berg. Tous calculs faits, on lui devait encore de l'argent et il n'avait rien à rembourser. Les choses sont

donc claires, en dépit des efforts qui ont été faits par différents auteurs pour masquer la vérité : Olivier de Serres et ses amis, ont utilisé le trésor de l'église catholique pour couvrir les dépenses de la recherche et de l'installation, dans leur contrée, du ministre de la religion réformée. Le souci qu'ils eurent d'enregistrer tout cela devant notaire montre simplement qu'ils étaient sûrs de leur bon droit comme l'étaient à l'époque la plupart des protagonistes des guerres de religions. Cent ans après, un procès fut intenté par le prieur de Villeneuve-de-Berg. L'arrière petit fils d'Olivier, Constantin de Serres, dut rembourser à l'église catholique la valeur des objets confisqués.

Le 2 mars 1573, Villeneuve-de-Berg est assiégée par des protestants. La saint Barthélemy ne date que de quelques mois et les adeptes de la réforme ont des comptes à régler. Ils le font dans les régions où ils sont majoritaires. La ville est prise. La garnison est passée au fil de l'épée. Une trentaine de prêtres auraient payé de leur vie la malchance de s'être réunis à cet endroit et ce jour là pour un synode diocésain. Mais la triste fin de ces religieux n'est pas tout à fait sûre. Les historiens catholiques de l'époque insistent volontiers sur la propension des protestants à massacrer des prêtres en les découpant en morceaux, ceci de très vilaine manière. Quoi qu'il en soit, Olivier de Serres a joué un rôle certain dans la prise de Villeneuve-de-Berg. Agrippa d'Aubigné, dans son *Histoire universelle* (1626), indique que « Pradelles », auteur du Théâtre d'Agriculture, aida le capitaine qui commandait les troupes à entrer dans la ville. L'information est crédible car elle émane d'un calviniste, contemporain des faits. Vaschalde proteste mais ne trouve, pour appuyer ses dénégations, que le texte où Olivier de Serres dit préférer l'agriculture à toute autre occupation. Pour certains rédacteurs, Olivier de Serres aurait proposé de s'emparer de Villeneuve-de-Berg en passant par les égouts. Il aurait même conduit l'assaut. Mais il n'y a guère de document crédible pour étayer cela, même si cette version des faits eut été digne d'un roman de cape et d'épée. En réalité, le nom d'Olivier de Serres figure sur la liste des notables protestants qui se réunirent la veille de l'attaque pour décider de la somme à verser au traître qui devait ouvrir de l'intérieur les portes de la cité. Celui-ci, un certain capitaine Pouchot (ou Ponchot), ne bénéficia guère de son pécule. Le lendemain de l'attaque, les mêmes notables se réunirent à nouveau, cette fois pour savoir ce qu'il fallait faire de la somme promise au *feu* capitaine Pouchot. Un créancier de Pouchot se présenta. On le paya.

Le frère d'Olivier de Serres bénéficiait de l'appui du Roi Henri IV. Celui-ci n'avait pas renié les intellectuels de la religion réformée. Ainsi Jean de Serres avait-il été promu « historiographe du Roi ». Mais, en ces temps troublés, on l'avait jeté en prison et on lui avait extorqué de l'argent pour l'en laisser sortir. C'est pourquoi le Roi écrit dans son ordonnance du 4 juin 1597 qu'il faut payer 15 436 écus à Serres pour rembourser sa rançon et divers frais. Mais le 19 mai

1598, Jean de Serres meurt avant d'avoir touché un seul centime et sa femme le suit dans la tombe quelques heures plus tard. Olivier est nommé tuteur des enfants en partage avec un autre membre de la famille. Il va prendre en charge les orphelins de son frère et aussi les intérêts de ceux-ci. Il s'agit d'obtenir le versement, à leur profit, de la somme qui leur est due. Ceci renforce l'envie d'Olivier de Serres de se rendre à la cour. Il quitte le Pradel pour Paris, le 16 novembre 1598. Il voyage à cheval sur la monture de son défunt frère. Quelques serviteurs le suivent, au pas de leurs mules. Il a soin de faire emporter, dans les bagages, un tableau de marbre blanc que Jean avait parait-il l'intention d'offrir au Roi. Ce cadeau pourrait attendrir le souverain...

Le Roi ne reçoit pas Olivier de Serres mais le tableau lui est porté et sa Majesté accepte avec plaisir le présent sans pourtant donner de suite favorable à la supplique qui accompagne le cadeau et qui vise à obtenir de l'argent pour les enfants de Jean de Serre. Olivier décide donc de s'installer à Paris dans l'espoir de voir le Roi. Mais celui-ci n'est pas souvent en son palais. Il guerroye en Savoie.

Olivier a donc le temps de s'occuper de l'édition du livre d'agriculture qu'il a écrit. En fait, il va procéder en deux temps. D'abord, il détache un intéressant chapitre de son ouvrage et, quelques jours à peine après son arrivée à Paris, il remet ce chapitre à un éditeur, Jamet Mettayer. Ce premier texte paraît en février 1599, sous le titre : « *La cueillette de la soye par la nourriture des vers qui la font; échantillon du Théâtre d'Agriculture d'Olivier de Serres, seigneur du Pradel* ». Le document est dédié à « *Messieurs les Prévôts des Marchans, Eschevins, Conseillers, et autres Officiers de l'Hostel de Ville de Paris, Capitale de ce florissant Roiaume* ». Cela constitue une sorte de publicité pour l'ouvrage qui va suivre et dont la parution est annoncée. La diffusion de ce petit volume est évidemment aussi large que possible.

Le 1er juillet 1600, le Théâtre d'agriculture paraît dans son intégralité (in-folio, 1024 pages). Olivier distribue des exemplaires à des personnages importants de la cour. Cela complète sa publicité. Le succès de l'ouvrage est immédiat et considérable. Il devra être réimprimé 7 fois, à Paris ou Genève, du vivant de l'auteur. Il paraît que le Roi Henri IV se le faisait apporter après dîner pour en lire chaque soir quelques pages. La chose paraît vraisemblable car le souverain, en guerre du côté de Grenoble, envoie un émissaire à Olivier de Serres de retour au Pradel. Il s'agit de faire venir à Paris, 15 à 20 000 mûriers pour les planter aux Tuileries. Dans le même temps, on construit à proximité du palais une grande maison pour l'éducation des vers à soie. En plus, on distribue des plants de mûriers dans tout le centre de la France.

Quelques mois plus tard, Serres fait un deuxième voyage à Paris. C'est l'occasion pour lui de préparer la deuxième édition du Théâtre, celle de 1603. Pour cela il utilise à nouveau la technique qui lui avait si bien réussi la première fois. Il publie et diffuse une brochure intitulée : « *La seconde richesse du meurier blanc qui se treuve en son escorce pour en faire des toiles de toutes*

sortes, non moins utiles que la soie, provenant de la feuille d'iceluy ». Il précise que ce texte est un échantillon de la seconde édition du Théâtre d'agriculture. Le livre à venir est abondamment cité.

Olivier de Serres jouit maintenant d'une grande réputation grâce à la vente de son Théâtre. Mais, il s'est peut-être fait quelques ennemis. Vouloir transformer les jardins des Tuileries en champs de mûriers et le palais en magnanerie est tout de même aventureux. Sully, en particulier, met le Roi en garde. Est-ce cela ou autre chose, toujours est-il que rien ne peut être obtenu pour les enfants de Jean de Serres en dépit du fait que Olivier a certainement pu rencontrer le Roi en une ou plusieurs occasions.

Lors de son troisième et dernier séjour dans la capitale en 1604, à force de guetter le passage du Roi, la chance sourit enfin au seigneur du Pradel : « *Par bénéfice du Ciel, vist un jour le feu Roy se promener dans une allée de ses jardins des Thuilleries, ayant à ses costés feu monseigneur le chancellier de Belière et monseigneur de Silery, à présent chancellier de France, se jetta à genoux aux pieds de sa majesté, comme pour donner effort (comme pour pousser le Roi), laquelle après luy avoir commandé par deux fois de se lever, disant n'avoir accoustumé de parler ainsi à luy, luy demanda questoict ce qu'il vouloit dire, lequel respondant, supplia très humblement sa magesté estre son bon plaisir d'avoir pitié de luy son très humble serviteur, pour le garder de totale ruyne, où les affaires de son feu frère l'avoict réduct, donc à son très grand regret il avoict souvent importuné sa magesté, sans luy faire aucune mention des enfants du deffunt.* (ici Olivier de Serres a de la finesse, car en disant au Roi qu'il avait oublié de lui parler des enfants, il donne à celui-ci un prétexte pour changer d'avis). *Alors le Roi commanda aux seigneurs susnommés de pourvoir à tel affaire sans (de telle manière) qu'il n'en ouyt plus parler. Ce que Dieu bénit tellement que huict jours après, le comptable fut employé en l'estat des finances pour la somme de quatre mil livres payables par cartiers...* »

Olivier quitte définitivement Paris pour le Pradel le 19 mars 1605 tandis que son fils Gédéon reste dans la capitale. Au Pradel, il loge son neveu et le fait instruire par le ministre du culte; puis il envoie l'enfant à Orange pour continuer ses études au collège. Voilà donc une bien belle histoire à porter au crédit du seigneur du Pradel : il a obtenu une grosse somme d'argent pour les orphelins, il leur offre la chaleur d'une famille et assure leur éducation. Malheureusement, ses livres de comptes nous indiquent qu'il a calculé le temps de séjour de son neveu au Pradel : soit 6 ans, 9 mois et 22 jours. Olivier estime la dépense correspondante à 8 livres le mois et à 592 livres au total. Il ajoute à cela les 40 sols qu'il a fallu donner à un muletier pour convoyer le futur étudiant jusque dans la vallée du Rhône. Bref, il est clair que notre homme a l'intention de présenter un jour la facture à son neveu, à moins qu'il ne se soit déjà remboursé en puisant dans l'indemnité que le Roi a octroyé au mineur.

Cela se terminera par un procès concernant le compte de tutelle. Le jugement interviendra, à Orange, le 19 décembre 1618. Son résultat ne nous est

pas connu. Par ailleurs, une action en justice est intentée contre Olivier par une de ses belles-filles. Il s'agit de celle qui vit à Paris. La jeune femme est certainement déjà veuve. Sans doute réclame-t-elle l'argent qu'Olivier avait promis à son fils et lui versait par fraction chaque année. En outre, Olivier a des démêlés avec plusieurs personnes et doit batailler plusieurs fois devant les tribunaux.

Au total, Olivier de Serres nous paraît un personnage assez peu sympathique. Aussi est-on très étonné de lire sur lui des compliments dithyrambiques. L'attitude de Vaschalde est particulièrement curieuse à ce sujet : d'une part, cet excellent historien accumule contre le maître du Pradel des éléments à charge; d'autre part il ne tarit pas d'éloges sur les qualités humaines de celui-ci. Il est vrai que la lecture du Théâtre donne une tout autre tonalité concernant Serres. On y découvre un écrivain gai, sensible et tendre, aimant la nature jusqu'à réchauffer, au creux de la main, et d'un souffle une abeille mourante.... Bref, on a peine à croire qu'il s'agit du même homme. Olivier de Serres se moque-t-il du lecteur ? Fait-il, sinon du « cinéma », du moins du « théâtre » ? Non, car il y a plusieurs explications :

D'abord il ne faut pas complètement confondre Olivier avec l'homme qui, dans le Théâtre, tient le premier rôle et est à la fois le « mesnager » et « le père de famille ». Le chef d'exploitation présenté et qui se comporte en bon père, bon époux, aimant la paix, respectueux de la nature, à la fois généreux et ferme, n'est pas complètement Serres. Il représente l'honnête homme de la fin du 16^e siècle et l'idéal vers lequel chacun doit tendre. De la même façon, dans son livre, Serres ne décrit pas spécifiquement le Pradel et il ne présente pas exactement l'agriculture telle qu'elle est pratiquée en son temps par la majorité des exploitants. Il a pour objectif de définir ce que devrait être, selon lui, un domaine organisé et géré en utilisant au mieux toute l'expérience et toutes les connaissances agricoles de l'époque. Par exemple, le plan des bâtiments décrit est le meilleur plan possible; le fonctionnement de la ferme, tel qu'il est présenté, est un modèle à suivre. En bref : Olivier ne se met pas en scène en son Théâtre.

Ensuite, Olivier de Serres a 23 ans lorsqu'il participe à l'attaque contre Villeneuve-de-Berg. Il en a 61 lorsqu'il publie le Théâtre. Ce n'est plus tout à fait le même homme. Il a mûri. Il a mesuré les conséquences épouvantables des guerres de religion. Il a vu les gens arrachés à leurs maisons; la soldatesque se livrer au pillage; la contrée verser dans l'anarchie. Lui même a souffert des désordres en dépit de la protection que lui offrait sa maison fortifiée et bien gardée. Des hordes d'affamés ont scié la nuit les arbres de ses bois pour faire cuire les moutons qu'on lui volait en même temps... L'âge venant, Olivier est maintenant un chaud partisan de la paix. C'est vers 1587, entre 45 et 50 ans, que ses idées ont basculé. Dès lors, il joue un rôle de médiateur entre catholiques et protestants, proposant parfois son domaine du Pradel comme lieu de rencontre.

En troisième lieu, Olivier dit qu'il a trouvé dans l'écriture une sorte de dérivatif. En particulier, il indique dans la préface de son livre : « *J'ai treuvé un singulier contentement... en la lecture des livres de l'agriculture...* ». Il ajoute qu'il a consacré à son oeuvre littéraire tous ses loisirs « *durant les guerres civiles de ce royaume* ». Ainsi les paysages champêtres qu'il décrit sont d'autant plus idylliques qu'il a besoin de s'abstraire un peu de la triste réalité.

Enfin, les deux visages de ce personnage contrasté ont été volontairement mis en coïncidence par ses biographes qui sont avant tout des admirateurs. Il n'est pas inutile de rappeler que l'ouvrage de Vaschalde a été réimprimé à Genève et que l'édition de 1991 du Théâtre vient de Genève aussi... Ainsi donc, l'origine protestante d'Olivier de Serres a-t-elle joué quelque rôle dans la perpétuation du souvenir de l'agronome. Nous ne songeons pas à nous en plaindre car l'oubli de cet homme eut été particulièrement injuste et mal venu.

Olivier de Serres s'éteint au Pradel le 2 juillet 1619 à l'âge de 80 ans. Il est enterré au cimetière de Villeneuve-de-Berg. Le 20 juillet, on apprend avec surprise que les créanciers sont appelés à se manifester. Par ailleurs, son fils aîné, Daniel, n'accepte l'héritage que sous bénéfice d'inventaire. En d'autres termes, il se demande si les dettes du domaine ne l'emportent pas sur les actifs. C'était mal connaître son père. Celui savait compter et s'il avait légué quelques milliers de livres à ses autres fils, c'est qu'il les avait ! Le domaine reste donc dans la famille, au moins provisoirement. Mais l'information est intéressante. Sans doute l'argent manquait-il souvent au Pradel. Le domaine n'a pas permis à son propriétaire de s'enrichir notablement en dépit de sa très haute qualification en agronomie. Olivier de Serres n'est pas de ce point de vue un cas unique : on ne compte plus les agronomes ruinés pour avoir voulu mettre en oeuvre des pratiques agricoles perfectionnées mais coûteuses. Rétrospectivement, on est porté à l'indulgence pour cet homme qui, toute sa vie, a comptabilisé sol par sol chacune de ses dépenses...

LE THEATRE D'AGRICULTURE

Mais oublions un peu la rigueur des temps pour nous plonger dans la lecture du « Théâtre d'agriculture et Mesnage des champs ».

Le titre qu'il a choisi pour son ouvrage mérite qu'on s'y arrête. Le mot « Théâtre » est à prendre dans son sens strict. Il s'agit bien d'une mise en scène des choses de l'agriculture. La pièce qui est jouée comprend huit « Lieux », c'est-à-dire huit actes ou chapitres. Leurs titres sont les suivants :

Les lieux du Théâtre d'Agriculture.

1	Du devoir du mesnager	5	De la conduite du poulailler
2	Du labourage des terres	6	Du jardinage
3	De la culture de la vigne	7	De l'eau et du bois
4	Du bétail à quatre pieds	8	De l'usage des aliments

En fait, aucun pan de l'activité agricole n'échappe au seigneur du Pradel et lorsque le rideau tombera sur ce Théâtre tout aura été dit ! Le mot « Mesnage » est également intéressant. On peut sans doute le traduire par « travail » car il s'agit essentiellement du travail des champs. L'origine est latine. C'est la contraction de « *manus* » et « *agere* ». D'après le glossaire accompagnant la dernière édition moderne du Théâtre, il faut reconnaître au fil du texte plusieurs sens donnés par Serres à ce mesnage : gouvernement, administration, gestion, conduite, culture des terres, travail du sol... ». Mais André Caudron, dans la préface de la même édition, fait remarquer que le système d'agriculture proposé préserve le capital sol et s'inscrit avec sagesse dans la durée. Olivier de Serres est en effet soucieux de ne pas demander à la terre plus qu'elle peut donner. On parle aujourd'hui d'une « agriculture durable » et de la préservation des « équilibres écologiques ». Ainsi le « mesnage » est-il aussi, en français moderne, le « ménagement » au sens de précaution et de conduite avec soin.

Il n'est pas besoin de lire tout le Théâtre pour être séduit. La première phrase du texte, celle qui figure au premier chapitre de la première partie (premier Lieu), touche directement au cœur l'agronome moderne ouvrant le livre : « *Le fondement de l'agriculture est la connaissance du naturel des terroirs que nous voulons cultiver..* ». Peut-on rêver une introduction plus claire et plus courte ?! Mille pages plus loin, lorsque Olivier aura achevé son magistral tour d'horizon de l'agriculture, il aura la coquetterie de fermer la boucle et d'affirmer la perfection de son oeuvre en revenant à son point de départ. Après avoir indiqué une sorte d'état de félicité atteint par ceux qui auront bien appliqués les préceptes d'une agriculture rationnelle, il conclut : « *Auquel point les bons mesnagers parviendront, par la bénédiction de Dieu.....par la cognoissance des terroirs qui est le fondement de l'Agriculture* ».

Le style d'Olivier est superbe, nous l'avons dit. Chaque paragraphe du texte contient plusieurs phrases sur lesquelles le lecteur s'arrête pour les relire, sourire et chercher dans son entourage quelqu'un à qui les dire ! Nous avons joué au jeu consistant à ouvrir au hasard le livre en trois endroits. En cherchant quelques secondes, cela donne :

- à propos du vin : « *Tant plus s'affaiblit la force du vin que plus longuement les tonneaux demeurent ouverts* »,

- à propos des bourdons dans la ruche : « *Ils n'ont aucun eguillon, montrant par là leur douce Roiauté et le bon naturel des abeilles qui mieux [leur] obéissent par raison que par force* »,

- à propos des nourrices qui veulent « *abonder* » en lait : « *Boira en vin ou bouillon, de la poudre de racine dessechée de chardon notre-dame avec poivre et fenouil ou de la poudre des ongles de pied de vache, brulées* ».

En fait, le Théâtre fait le point des connaissances agricoles de l'époque et constitue pour cela un document de la plus haute valeur. On y observe que la pratique agricole était déjà fort évoluée en ce début du 17^e siècle. Cela s'explique aisément : plus de deux mille ans de tâtonnements avaient permis de tester différentes techniques et de retenir celles qui constituaient un progrès. Cependant, beaucoup de pratiques restent archaïques, en particulier les soins à donner aux animaux. Mais, dans le Théâtre, le bon l'emporte en général sur le mauvais. En effet, Olivier utilise à la fois son expérience directe acquise au Pradel, les livres des auteurs anciens, les observations qu'il a faites en traversant la France et le secours de son esprit clair et rationnel. Pourtant il ne se comporte pas en scientifique et ne pratique guère l'expérimentation. Raoul Cerighelli, professeur à la faculté des sciences de Marseille écrit, en 1947, en comparant Olivier de Serres et Bernard Palissy : « *Olivier de Serres n'interprète pas lui même les phénomènes qu'il observe, il accepte la théorie des anciens, quand elle ne choque pas trop son bon sens et se borne à décrire en détail toutes les opérations culturales sans chercher à en établir les fondements théoriques. Il fait appel à sa propre expérience de praticien pour donner de judicieux conseils; mais il ne va pas au delà. En écrivant un traité complet d'agriculture, il a fait oeuvre de technicien, non de savant* ».

La lecture du Théâtre permet aussi de reconstituer le mode de vie de l'époque. En l'absence de moyens de transports modernes et de circuits de commercialisation, l'autarcie est presque complète. Chaque famille d'agriculteurs doit produire l'essentiel dont elle a besoin, depuis le suif pour les chandelles jusqu'à la laine pour tisser les vêtements, en passant bien sûr par toutes les denrées consommables qu'il s'agisse de produits de base ou d'aliments festifs comme fruits, miel ou confitures. Il en résulte une agriculture très diversifiée et donc très complexe. Les fermes, au moins celles qui appartiennent à des gens aisés, sont des bâtisses importantes à l'intérieur desquelles il faut un grand nombre de locaux spécialisés : laiterie, boulangerie, magnanerie, atelier de fabrication des outils, huilerie, etc. Dans un tel contexte, les meilleurs terroirs ne sont pas nécessairement les plaines où les sols souvent homogènes ne fournissent pas la diversité écologique utile pour que prairies, vignes, vergers et labours puissent se côtoyer. Olivier de Serres insiste, à de nombreuses reprises, sur l'avantage procuré par l'hétérogénéité du milieu naturel car chaque culture peut alors trouver sa place. Une pente au sud et une autre au nord se complètent harmonieusement. En particulier, il écrit : *La montagne où il y a des arbres et (des) herbages dont il se retire plusieurs commodités servant à divers usages de très grand profit, ne cède (pas) en revenu à la vallée et (à la) campagne qui ne rapportent le blé qu'avec beaucoup de dépense et de labeur. Cela se voit assez sans en rechercher la preuve ailleurs que dans notre contrée de Languedoc où les plus grandes et riches maisons sont ès montagnes du Vivarais...* ». Certes, le maître du Pradel est certainement heureux d'affirmer qu'il vit dans une riche contrée mais son propos mérite

attention. Il explique ce qui nous paraît à peine croyable aujourd'hui : l'existence d'une montagne méditerranéenne extrêmement peuplée où les banquettes de culture entaillaient toutes les pentes parfois jusqu'à des sommets situés très au dessus de la vallée. En l'absence d'engrais le rôle spécifique de la contrainte climatique était faible. En l'absence de mécanisation, la petite taille des parcelles n'était pas un inconvénient. Le 19^e siècle et plus encore le 20^e vont changer cela. Brutalement, l'agriculture de montagne prendra conscience de ses handicaps.

Enfin, signalons que Serres est en quelque sorte féministe. Il accorde beaucoup d'importance au rôle des femmes :

*On dit bien vrai qu'en chaque saison,
la femme fait ou défait la maison*

LA FIN DU DOMAINE

Après la mort d'Olivier, le domaine passe à son fils Daniel. Mais l'époque est troublée. Le 5 mars 1621, soit deux ans après la mort d'Olivier, les troupes du duc de Montmorency, gouverneur des Etats du Languedoc, s'emparent de Villeneuve-de-berg. Pauvre cité qui a été ainsi la proie des protestants puis des catholiques ! On en veut spécialement aux gens du Pradel. Jean de Serres, frère d'Olivier, n'avait-il pas publié plusieurs livres contre les Jésuites de Tournon ! Malgré cela, les catholiques ne s'étaient jamais attaqué à Olivier sur ses terres. Celui-ci, qui avait vu le Roi, comptait des appuis dans tous les partis et devait faire peur. Ce temps est fini. La propriété est ravagée. De plus, l'Edit royal du 19 octobre 1622 stipule : « *Voulons aussi que toutes les fortifications nouvelles des villes, chasteaux forts et forteresses tenues par nosdicts sujets de la religion prétendue réformée soient entièrement desmolies et rasées* ». Daniel doit abattre à ses frais les murs de protection élevés autour du Pradel. Mais, d'une certaine manière, le pouvoir fait preuve de mansuétude. Le 7 janvier 1623, Daniel est remis en possession de ses biens sur ordre « *des commissaires exécuteurs de l'Edit de Paix* ». Le calme revenu, il lui reste la tâche de réparer les dégâts considérables faits dans la propriété et dans la maison par les troupes d'occupation.

Richelieu souhaite abattre définitivement le parti protestant. Il fait le siège de La Rochelle (octobre 1627 - octobre 1628) et envoie ses armées réduire les huguenots du Languedoc.

Au mois de mai 1628, le Duc de Montmorency revient en Ardèche. Il prend le village de Mirabel où se trouve ce jour là Daniel. Le château est conquis et le village brûlé. Le pauvre homme n'est pas tué mais il est mis en chemise par les gens du Roy et doit, dans ce triste état, quitter la bourgade pour se retirer chez un ami, seigneur de la Baume. Le jour suivant, le Pradel est

attaqué au canon par le Duc de Ventadour. Le siège, car il s'agit bien de cela, va durer deux jours. Il est raconté de la manière suivante dans les *Commentaires du soldat du Vivarais* [VASCHALDE, 1971] :

« Cette maison était au milieu d'une plaine, fortifiée de hautes murailles hors d'échelles, de bonnes guérites, une parfaitement bonne porte, et tout autour un bon fossé rempli d'eau; les assiégeants étaient seulement les régiments d'Annonay, de Montréal et de Lestrangle, avec cent chevaux et les gardes dudit seigneur. Le sieur de Marsilhac, qui avait la charge du canon, emporta en deux jours les guérites et toutes les défenses, ce qui donna les moyens à Monsieur d'Annonay et de Montréal de faire approcher leurs régiments aux mentelets, du côté où le fossé n'était pas creusé et où il n'y avait point d'eau; de sorte qu'étant à la sape, ils furent contraints de se rendre, la vie sauve, et le quatrième jour de leur siège, le chateau fut, dans aussi peu de temps que cela, entièrement démoli jusques aux fondements, et ses arbres et vergers coupés avec moins de peine et de labeur que l'auteur du Théâtre d'Agriculture, qui en était seigneur, n'en n'avait mis pour les élever ».

En fait, le Pradel était seulement une ferme fortifiée et pas une citadelle ! Mais les assiégés, vingt-trois hommes, furent courageux sous la conduite du fils aîné de Daniel (petit fils d'Olivier de Serres). Ils tuèrent ou blessèrent entre 15 et 30 assaillants et reçurent 60 ou 68 boulets tirés par deux canons. L'un des défenseurs fut tué; les autres durent capituler afin d'avoir la vie sauve. Pour les attaquants, c'était cher payer la conquête d'un domaine agricole. On comprend que les responsables de l'affaire aient eu tendance à exagérer un peu la taille de l'ennemi qui leur avait si bien résisté...De son côté, Daniel estima au nombre de 4 000 les attaquants ! Là encore, une exagération nous paraît probable; elle servirait à magnifier le courage des défenseurs. A nouveau, le Pradel est rasé.

Le 28 juin 1629, c'est la grâce d'Alais. Richelieu, après avoir vaincu au plan militaire, tend la main aux protestants. Mais, en 1685, Louis XIV révoque l'Edit de Nantes; les protestants à nouveau sont persécutés de différentes manières. En 1694 l'arrière petit fils d'Olivier de Serres par la branche aînée, un prénommé Constantin, transmet le domaine du Pradel au Seigneur de Mirabel, son parent du côté maternel. Constantin de Serres donne aussi à Mirabel une importante somme d'argent. Pourtant, le dernier des Serres du Pradel avait très certainement un fils. Il n'est pas exclu qu'il ait voulu le déshériter car les deux hommes étaient d'opinions religieuses différentes. Mais une autre hypothèse peut être évoquée. Constantin aurait été contraint d'abandonner ses possessions. En effet, les commissaires du Roi vinrent lui annoncer que sa propriété était confisquée et réunie au domaine royal, à moins que la terre et seigneurie soient *« mouvans d'un autre seigneur »*. Dans une famille comptant de nombreux notaires et hommes de loi, on a pu trouver ou fabriquer facilement le papier qu'il

fallait pour garder le Pradel, quitte à l'enlever aux Serres pour le donner aux Mirabel. Ainsi le seul fait de descendre d'un protestant célèbre et militant pouvait-il amener une spoliation. Dans le cas précis, le transfert aux Mirabel aurait permis de l'éviter à demi...

RENOMME POSTHUME D'OLIVIER DE SERRES

Le Théâtre eut 19 éditions jusqu'à la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685. Ensuite, le protestant Olivier de Serres n'est plus édité pendant près d'un siècle...

Sous le Directoire, les ministres Bénézech et surtout François de Neufchâteau demandèrent, dans leurs instructions, que le livre soit réédité. Ceci fût fait. La vingt et unième édition apparut en 1804, réalisée grâce au concours de la Société d'Agriculture. Elle correspond à deux tomes in quarto, magnifiquement imprimés. François de Neufchâteau rédigea la préface et la biographie de l'auteur. Ainsi, 200 ans après la parution du Théâtre, l'ouvrage entamait une seconde carrière. Il avait suffi de reprendre quelques passages et d'ajouter quelques notes pour l'actualiser et lui permettre de représenter la somme des connaissances agronomiques du début du dix-neuvième siècle. C'est dire que l'agriculture avait peut progressé. Mais c'est aussi constater l'extraordinaire durée de l'influence d'Olivier de Serres sur la pensée agronomique française.

Pendant la guerre, le régime de Vichy trouva bon de remettre Olivier de Serres au goût du jour pour faciliter « le retour à la terre ». L'ouvrage est modeste et tiré en peu d'exemplaires; il s'agit seulement de pages choisies. La préface est de Pétain lui même. On y lit : « *La France ne se trouve-t-elle pas, en ce moment dans une de ces périodes difficiles, comme elle en a déjà tant connu et dont elle a toujours réussi à sortir grâce aux qualités de son peuple et notamment de sa paysannerie ? Comme au temps d'Olivier de Serres, le retour à une saine compréhension des nécessités présentes nous incite à replacer l'agriculture au premier rang des diverses branches de l'activité nationale...* ».

Plusieurs statues furent érigées à la gloire d'Olivier de Serres. Citons en particulier celle de Villeneuve-de-Berg (installée en 1804) et celle d'Aubenas (1882). Par ailleurs, on ne compte plus les médailles réalisées à l'effigie du maître du Pradel. Vachalde tenta d'en établir la longue liste.

Olivier de Serres est sans doute l'agronome français le plus connu. Il eut, de tout temps, de nombreux et prestigieux admirateurs. L'abbé Rozier était de ceux-là. Il a écrit : « *Olivier de Serres est, dans son genre, aussi sublime que Bernard Palissy; je l'ai chanté toute ma vie, et je le chanterai jusqu'à ma mort* ». La renommée d'Olivier passa les frontières. Le 20 Août 1789, Arthur Young, agronome anglais, auteur de « *Voyages en France* », fit le détour par le

Pradel à défaut d'y venir tout exprès depuis l'Angleterre comme l'affirme Vaschalde. Young écrit dans son ouvrage : « *Je contemplai la demeure de l'illustre père de l'agriculture française, de l'un des plus grand écrivains sur cette matière qui eussent alors paru dans le monde...* ».

Serres a été mis en image d'Epinal, aux cotés de Sully et Dombasle. Les trois hommes flottent au dessus d'un fort mauvais poème... C'est pourquoi, plutôt que de le reproduire, nous préférons laisser le mot de la fin au seigneur du Pradel. Ayant vécu de manière tumultueuse, puis ayant trouvé, grâce aux activités agricoles, une grande sérénité, il nous révèle, dans la conclusion de son ouvrage, le dernier bienfait que peut apporter le travail des champs :

« Et de là adviendra à notre père de famille ce contentement, que de trouver sa maison plus agréable, sa femme plu belle et son vin meilleur que ceux de l'autrui ».

BIBLIOGRAPHIE

- CERIGHELLI R., 1947. Bernard Palissy, promoteur des applications de la science expérimentale à l'agriculture. In Annales de l'Institut National Agronomique, tXXXIV, pp 8-84.
- FELS (Marthe de), 1963. Olivier de Serres. Gallimard, 146 p.
- GAXOTTE P., 1957. Histoire des français. Flammarion, Montrouge, 719 p.
- GUERRIER-DUBARLE D. et SICHET F., 1996. Le Pradel d'Olivier de Serres; propositions pour une restauration. Doc. Ecole Nationale d'Architecture de Versailles et Institut national Olivier de Serres, 151 p.
- LEQUENNE F., 1993. Olivier de Serres, agronome et soldat de Dieu. Edit. Berger-Levrault, 197 p.
- SERRES (Olivier de), 1600 (édition de 1605, réimpression 1991). Le Théâtre d'Agriculture et Mesnage des champs. Editions Slatkine, Genève, 997 p.
- SERRES (Olivier de), 1603, La seconde richesse du meurier blanc qui se treuve en son escorce pour en faire des toiles de toutes sortes, non moins utiles que la soie, provenant de la feuille d'iceluy. Eschantillon de la seconde édition du Théâtre d'agriculture. Abraham Saugrain, Paris. Bliothèque du Muséum , réf : 3571 et 13.9/105
- VASCHALDE H., 1886 (édition de 1971). Olivier de Serres, Seigneur du Pradel. Sa vie et ses travaux. Edit. Slatkine Reprints, Genève, 232 p.
- YOUNG A., Voyages en France pendant les années 1787, 1788, 1789. Edition de 1882, Guillaumin et Cie, Paris, t1: 383 p et t2: 475 p.